



E. Sevrin

PRATIQUE ■

Vous possédez des chênes ?

Pour doser les interventions et éviter toute dépréciation des arbres, faites appel à un technicien.

Profitez d'une visite GRATUITE !

Comment améliorer vos parcelles de chêne ou les renouveler ?

Comment et quand intervenir ? Nous répondons à toutes vos questions... sur place !

Le CRPF réalise des visites-conseils gratuites pour aider les propriétaires à améliorer et valoriser leurs peuplements de chêne en région Centre.

Pour qui ?

Les visites sont destinées à **tous les propriétaires** de chêne (pur ou en mélange) en région Centre quelle que soit leur surface ; en priorité ceux qui ne font pas appel à un gestionnaire.

Elles visent à répondre à toutes leurs questions : diagnostiquer les besoins, résoudre les problèmes rencontrés et programmer les meilleures démarches et interventions (plantation, régénération, travaux sylvicoles, éclaircie, vente...).

Pourquoi ?

Certains peuplements de chêne sont pauvres en bois et méritent d'être améliorés. D'autres, nombreux, sont **trop denses ou vieillissants**. Les raisons sont diverses : manque de savoir-faire, de temps, méconnaissance des acteurs, des modes de vente,

des produits, marché difficile à appréhender, économie peu favorable... Dans le doute, certains préfèrent ne pas intervenir sur les chênes et coupent le taillis à ras ; mis en lumière brutalement, les troncs des arbres se couvrent de petites branches (gourmands) qui diminuent considérablement leur qualité et leur valeur.

Cette sous-exploitation engendre :

- Déficit de revenus pour le propriétaire,
- Diminution de la valeur du patrimoine,
- Perte de vitalité et de croissance des arbres soumis à forte concurrence,
- Augmentation des risques phytosanitaires et des dégâts de tempêtes,
- Dégradation de la qualité des arbres,
- Production de bois ne correspondant plus aux marchés,
- Réduction de la biodiversité (faune et flore) à cause d'un couvert trop important,

- Approvisionnement moindre des scieries locales qui se tournent vers d'autres régions.

Comment ?

Contactez dès maintenant **Pierre-Edmond LELIEVRE** au CRPF. Il réalisera la visite avec vous (ou votre représentant) ou vous adressera au technicien de secteur du CRPF.

Après diagnostic, une liste de maîtres d'œuvre vous sera proposée. Ceux-ci pourront vous accompagner dans la réalisation de vos coupes et travaux.

Votre patrimoine mérite toute votre attention : profitez de ces visites pour l'améliorer.

*Pierre-Edmond LELIEVRE
Technicien au CRPF*

Contact :

**Pierre-Edmond LELIEVRE (CRPF) au
02 38 53 65 09 / 06 18 58 40 50
ou pierre-edmond.lielievre@crpf.fr**

*Opération financée par le Conseil Régional
du Centre et le Conseil Général du Loiret*